



Achat chez un cuisiniste que je souhaite résilier

Par **BAAD Samira**, le **04/10/2016** à **09:53**

bonjour,

Il y a un an j'ai voulu commander une cuisine chez un cuisiniste.

J'ai laissé un chèque de 1000 € pour une cuisine avec électroménager de 11000 €.

Le cuisiniste ne m'a pas fait signé de bon de commande mais juste une feuille blanche sur laquelle je signai que j'avais laissé un chèque.

Aujourd'hui mes travaux n'étant toujours pas terminé et suite à différents surplus financier dû aux travaux, je souhaiterais s'il est possible revenir sur cet achat.

Le cuisiniste me met la pression pour que je lui donne un acompte mais financièrement, je ne peux pas.

Quels sont mes droits ? Suis-je en tort ?

merci d'avance

Cordialement

Samira B.